



## **Communiqué de presse**

**Mohamed LAQHILA**  
**Député des Bouches du Rhône**

### **« Ouvrir par la grève c'est fermer la discussion ».**

*Aix-en-Provence, le 11 octobre 2022*

Si Emmanuel MACRON pense que « le blocage n'est pas une façon de négocier », j'affirme à mon tour que le chantage n'est pas une façon de discuter.

J'aimerais rappeler à la direction de la CGT la définition du mot chantage qui correspond dans le droit français à un délit : extorquer des fonds, des valeurs, une signature, par la menace. Le compromis négocié comme méthode de résolution, sans recours à la violence, devrait être la base des relations des partenaires sociaux.

Depuis quelques jours nous assistons à un blocus qui contraint la France à un immobilisme et oblige le gouvernement à prendre des décisions autoritaires enlisant un peu plus le conflit. La CGT entend mener les futures négociations salariales, prévues en novembre et déjà ramenées en octobre, en pointant une arme sur la tempe de leurs employeurs. Pire encore, la balle est déjà partie.

Les enjeux, arguments et revendications sont déjà sur la place publique et ne justifient pas à mes yeux des actions extrêmes dites « préventives » quand on ne sait ni contre quoi, ni contre qui elles sont menées. Si le droit de grève est un moyen d'appuyer des revendications professionnelles, il ne peut avoir pour objectif de nuire à l'entreprise et encore moins au pays.

La transparence des arguments nous amène à connaître les conditions de rémunérations des employés des compagnies mondiales de fourniture d'énergies, des avancées sociales et de la redistribution au sein de ces entreprises. Sans comparer la rémunération de tous les secteurs économiques, il y a à mes yeux quelque chose d'indécent, pour des salariés payés plus de 4 000€ par mois, d'empêcher un nombre inconsidérable de français de se rendre sur leur travail, payés au SMIC.

La loi du plus fort, la logique du conflit, ne peuvent plus correspondre à nos sociétés civilisées. La dictature des uns sur les autres pour satisfaire leur seul intérêt ne peut qu'aboutir à de faux compromis, à des simulacres d'accords insincères qui ne seront ni partagés ni équilibrés.

J'appelle donc les syndicats et les différentes directions à s'asseoir autour de la table des négociations afin d'établir un protocole d'accord prenant en compte les intérêts des salariés et des entreprises où chacun par concessions mutuelles arrivera à une solution « gagnant/gagnant » pour chacun d'eux, et pour tous les français !

**Mohamed LAQHILA**  
**Député des Bouches du Rhône**